

**Arrêté ministériel portant désignation des membres de la
Commission du Certificat d'aptitude pédagogique approprié à
l'enseignement supérieur (CAPAES) en Hautes Ecoles et dans
l'Enseignement supérieur de Promotion sociale**

A.M. 10-10-2024

M.B. 11-12-2024

La Ministre en charge de l'Enseignement supérieur et la Ministre en charge de l'Enseignement de Promotion sociale,

Vu le décret du 17 juillet 2002 définissant le Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES) en Hautes Ecoles et dans l'Enseignement supérieur de Promotion sociale et ses conditions d'obtention, spécialement l'article 8 ;

Vu l'arrêté ministériel du 04 février 2021 portant désignation des membres de la Commission du Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES) en Hautes Ecoles et dans l'Enseignement supérieur de Promotion sociale,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres effectifs et suppléants de la Commission CAPAES pour un terme de quatre ans :

Chambre compétente pour l'examen des dossiers des candidats en fonction dans une Haute Ecole		
Président	Le Fonctionnaire général en charge de l'enseignement supérieur ou son représentant, membre du personnel de rang 10 minimum	
Secrétaire	Effectif	Suppléants
	Madame Anaïs KERENNEUR	Madame Emilie OUVRARD et Monsieur Johan FABRY
Organismes	Effectifs	Suppléants
WBE	Madame Véronique DEVEL	Madame Valérie HOFMANS
CPEONS	N.N.	N.N.
SEGEC	Madame Catherine VAN LERBERGHE	Madame Julie DUBOIS
FELSI		Madame Emilie STEVENS
CGSP	Monsieur Etienne SCHAFFER	Madame Silvia SZPES
CSC	Madame Valérie DUMONT	Madame Catherine DEKERCKHEER
SLFP	Monsieur Ahmed MEKSEM	Madame Adeline GERMONPREZ

Chambre compétente pour l'examen des dossiers des candidats en fonction dans un Etablissement d'Enseignement supérieur de Promotion sociale

Président	Le fonctionnaire général en charge de l'enseignement supérieur ou son représentant, membre du personnel de rang 10 minimum	
Secrétaire	Effectif	Suppléants
	Madame Anaïs KERENNEUR	Madame Emilie OUVRARD et Monsieur Johan FABRY
Organismes	Effectifs	Suppléants
WBE	Madame Karin MAOLONI	Madame Lisiane STEENWEGHEN
CPEONS	Madame Stéphanie SERET	Madame Agnès DUSSARD
SEGENC	Monsieur Mathieu POUILLON	N.N.
FELSI		Monsieur Benoit STOFFEN
CGSP	Monsieur Etienne SCHAFFER	Madame Silvia SZPES
CSC	Madame Valérie DUMONT	Madame Catherine DEKERCKHEER
SLFP	Madame Adeline GERMONPREZ	Monsieur Ahmed MEKSEM

Article 2. - L'arrêté ministériel du 04 février 2021 portant désignation des membres de la Commission du Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES) en Hautes Ecoles et dans l'Enseignement supérieur de Promotion sociale est abrogé.

Article 3. - Le présent arrêté produit ses effets le 10 octobre 2024.

Bruxelles, le 10 octobre 2024.

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture, des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Première Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

V. GLATIGNY